



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

# AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2025

---

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Esprit, que :

Considérant la résolution 2023-11-278;

La séance extraordinaire du conseil municipal sur l'adoption du budget de l'exercice fiscal 2025 se déroulera **le mercredi 18 décembre 2024, à la mairie, au 21, rue Principale, Saint-Esprit à 19 h 30.**

Donné à Saint-Esprit, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

- Original signé -

Simon Franche

Directeur général et greffier-trésorier